

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-012908

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7647 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RADIP

ABDELILAH

Date de naissance :

26/08/1968

Adresse :

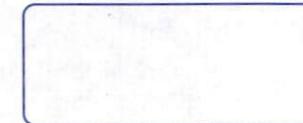
Pet. RYAD essalam N° 110 Tarif Marocain

Tél. 0658359397

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : /

Signature de l'adhérent(e) : C.Y

8

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-788524

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 7617 Société : R.A.M			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ABDELILAH
Nom & Prénom : RADI			
Date de naissance : 26/08/1962			
Adresse : Pot Riyad essaflame N° 149 700 Hassadit			
Tél. : 06 58 25 98 97 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	20/08/2023
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	
<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Le :
Signature de l'adhérent(e) : *C.Y.*

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-788524

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
Nom de l'adhérent(e) :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/02/2010				
06/02/2010				
07/02/2010				
08/02/2010				
09/02/2010				
10/02/2010				
11/02/2010				
12/02/2010				
13/02/2010				
14/02/2010				
15/02/2010				
16/02/2010				
17/02/2010				
18/02/2010				
19/02/2010				
20/02/2010				
21/02/2010				
22/02/2010				
23/02/2010				
24/02/2010				
25/02/2010				
26/02/2010				
27/02/2010				
28/02/2010				
29/02/2010				
30/02/2010				
01/03/2010				
02/03/2010				
03/03/2010				
04/03/2010				
05/03/2010				
06/03/2010				
07/03/2010				
08/03/2010				
09/03/2010				
10/03/2010				
11/03/2010				
12/03/2010				
13/03/2010				
14/03/2010				
15/03/2010				
16/03/2010				
17/03/2010				
18/03/2010				
19/03/2010				
20/03/2010				
21/03/2010				
22/03/2010				
23/03/2010				
24/03/2010				
25/03/2010				
26/03/2010				
27/03/2010				
28/03/2010				
29/03/2010				
30/03/2010				
31/03/2010				
01/04/2010				
02/04/2010				
03/04/2010				
04/04/2010				
05/04/2010				
06/04/2010				
07/04/2010				
08/04/2010				
09/04/2010				
10/04/2010				
11/04/2010				
12/04/2010				
13/04/2010				
14/04/2010				
15/04/2010				
16/04/2010				
17/04/2010				
18/04/2010				
19/04/2010				
20/04/2010				
21/04/2010				
22/04/2010				
23/04/2010				
24/04/2010				
25/04/2010				
26/04/2010				
27/04/2010				
28/04/2010				
29/04/2010				
30/04/2010				
31/04/2010				
01/05/2010				
02/05/2010				
03/05/2010				
04/05/2010				
05/05/2010				
06/05/2010				
07/05/2010				
08/05/2010				
09/05/2010				
10/05/2010				
11/05/2010				
12/05/2010				
13/05/2010				
14/05/2010				
15/05/2010				
16/05/2010				
17/05/2010				
18/05/2010				
19/05/2010				
20/05/2010				
21/05/2010				
22/05/2010				
23/05/2010				
24/05/2010				
25/05/2010				
26/05/2010				
27/05/2010				
28/05/2010				
29/05/2010				
30/05/2010				
31/05/2010				
01/06/2010				
02/06/2010				
03/06/2010				
04/06/2010				
05/06/2010				
06/06/2010				
07/06/2010				
08/06/2010				
09/06/2010				
10/06/2010				
11/06/2010				
12/06/2010				
13/06/2010				
14/06/2010				
15/06/2010				
16/06/2010				
17/06/2010				
18/06/2010				
19/06/2010				
20/06/2010				
21/06/2010				
22/06/2010				
23/06/2010				
24/06/2010				
25/06/2010				
26/06/2010				
27/06/2010				
28/06/2010				
29/06/2010				
30/06/2010				
31/06/2010				
01/07/2010				
02/07/2010				
03/07/2010				
04/07/2010				
05/07/2010				
06/07/2010				
07/07/2010				
08/07/2010				
09/07/2010				
10/07/2010				
11/07/2010				
12/07/2010				
13/07/2010				
14/07/2010				
15/07/2010				
16/07/2010				
17/07/2010				
18/07/2010				
19/07/2010				
20/07/2010				
21/07/2010				
22/07/2010				
23/07/2010				
24/07/2010				
25/07/2010				
26/07/2010				
27/07/2010				
28/07/2010				
29/07/2010				
30/07/2010				
31/07/2010				
01/08/2010				
02/08/2010				
03/08/2010				
04/08/2010				
05/08/2010				
06/08/2010				
07/08/2010				
08/08/2010				
09/08/2010				
10/08/2010				
11/08/2010				
12/08/2010				
13/08/2010				
14/08/2010				
15/08/2010				
16/08/2010				
17/08/2010				
18/08/2010				
19/08/2010				
20/08/2010				
21/08/2010				
22/08/2010				
23/08/2010				
24/08/2010				
25/08/2010				
26/08/2010				
27/08/2010				
28/08/2010				
29/08/2010				
30/08/2010				
31/08/2010				
01/09/2010				
02/09/2010				
03/09/2010				
04/09/2010				
05/09/2010				
06/09/2010				
07/09/2010				
08/09/2010				
09/09/2010				
10/09/2010				
11/09/2010				
12/09/2010				
13/09/2010				
14/09/2010				
15/09/2010				
16/09/2010				
17/09/2010				
18/09/2010				
19/09/2010				
20/09/2010				
21/09/2010				
22/09/2010				
23/09/2010				
24/09/2010				
25/09/2010				
26/09/2010				
27/09/2010				
28/09/2010				
29/09/2010				
30/09/2010				
31/09/2010				
01/10/2010				
02/10/2010				
03/10/2010				
04/10/2010				
05/10/2010				
06/10/2010				
07/10/2010				
08/10/2010				
09/10/2010				
10/10/2010				
11/10/2010				
12/10/2010				
13/10/2010				
14/10/2010				
15/10/2010				
16/10/2010				
17/10/2010				
18/10/2010				
19/10/2010				
20/10/2010				
21/10/2010				
22/10/2010				
23/10/2010				
24/10/2010				
25/10/2010				
26/10/2010				
27/10/2010				
28/10/2010				
29/10/2010				
30/10/2010				
31/10/2010				
01/11/2010				
02/11/2010				
03/11/2010				
04/11/2010				
05/11/2010				
06/11/2010				
07/11/2010				
08/11/2010				
09/11/2010				
10/11/2010				
11/11/2010				
12/11/2010				
13/11/2010				
14/11/2010				
15/11/2010				
16/11/2010				
17/11/2010				
18/11/2010				
19/11/2010				
20/11/2010				
21/11/2010				
22/11/2010				
23/11/2010				
24/11/2010				
25/11/2010				
26/11/2010				
27/11/2010				
28/11/2010				
29/11/2010				
30/11/2010				
31/11/2010				
01/12/2010				
02/12/2010				
03/12/2010				
04/12/2010				
05/12/2010				
06/12/2010				
07/12/2010				
08/12/2010				
09/12/2010				
10/12/2010				
11/12/2010				
12/12/2010				
13/12/2010				
14/12/2010				
15/12/2010				
16/12/2010				
17/12/2010				
18/12/2010				
19/12/2010				
20/12/2010				
21/12/2010				
22/12/2010				
23/12/2010				
24/12/2010				
25/12/2010				
26/12/2010				
27/12/2010				
28/12/2010				
29/12/2010				
30/12/2010				
31/12/2010				
01/01/2011				
02/01/2011				
03/01/2011				
04/01/2011				
05/01/2011				
06/01/2011				
07/01/2011				
08/01/2011				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	2023-08-05	173,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX															
				MONTANTS DES SOINS															
				DEBUT D'EXECUTION															
				FIN D'EXECUTION															
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	<p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td>H</td><td></td></tr> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>D</td><td>G</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td>B</td><td></td></tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H																			
25533412	21433552																		
00000000	00000000																		
D	G																		
00000000	00000000																		
35533411	11433553																		
B																			
				MONTANTS DES SOINS															
				DATE DU DEVIS															
				DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr Mohamed SEDIRA
PEDIATRE

PEDIATRE

Prématuré - Nouveau Né - Nourrisson - Enfant
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
Médecine de Sport

15, Avenue des F.A.R
1er étage App. N° 4 - Mohammedia
Tél. : C. : 05 23 31 06 08
Urgence : 06 63 44 32 71



الدكتور محمد سديره
طب الأطفال

طبع الأطفال

الرضيع - الأطفال

خريج كلية الطب بباريس
الطب الرياضي

شارع الجيش الملكي 15
الطباط الأول - شقة رقم 4 - المحمدية
العيادة : 05 23 31 06 08
المستعجلات : 06 63 44 32 71

Mohammedia, le

Je soussigne, Dr

Certifie avoir reçu

Pour la consultation de l'enfant,

RAM Melitz.

16,30'1.

ZWIJNAAR

27, 30

$\text{Area} \propto r^2$

21.

Danell

40,00

ace

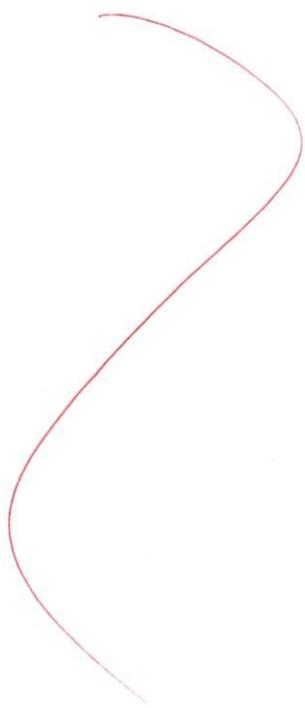
31

89,50

Effey

2917

16,30



Drill

EXPECTORANT ADULTES 5 %, sirop en flacon

DCI : Carbocisteïne

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'information à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. Composition du médicament

Carbocisteïne..... 5,000 g

Excipients : Sucrose, parahydroxybenzoate de méthyle, arôme caramel, hydroxyde de sodium, eau purifiée....qsp 100 ml.

Liste des excipients à effet notable : Saccharose, Parahydroxybenzoate de méthyle et Sodium.

2. Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité

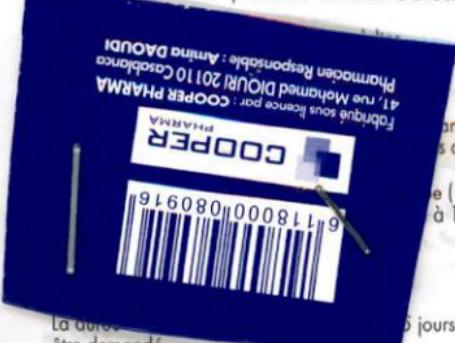
MUCOLYTIQUE - code ATC : R05CB03 [R : Système respiratoire].

3. Indications thérapeutiques

Ce médicament est un modificateur des sécrétions bronchiques.

Il facilite leur évacuation par la toux.

Ce médicament est préconisé en cas d'affection respiratoire récente s'accompagnant d'une difficulté



à ressentir une amélioration ou si vous sentez moins

exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

(15 ml) 3 fois par jour (soit au maximum 45 ml par jour).
à 10 ml 3 fois par jour.

La durée de traitement ne doit pas dépasser 5 jours. En cas de persistance des symptômes, un avis médical doit être demandé.

Ne pas dépasser la dose indiquée.

Après avoir pris ce médicament, vous devriez essayer de tousser, ce qui contribue à éliminer les mucosités de vos poumons.

Si vous avez l'impression que l'effet de ce médicament est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

5. Contre-indications

Ne prenez jamais DRILL EXPECTORANT ADULTES 5 POUR CENT, sirop en flacon :

- Si vous êtes allergique à la carbocisteïne ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament,

alcère gastro-duodénal actif).

des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas

PPV (DH) :

28,30



LOT N° :

que : éruption cutanée, démangeaison, urticaire
du visage (angio-oedème) et érythème pigmenté

UT. AV. :

Apixol®

Spray gorge
Adultes



Calme l'irritation et Soulage la douleur de la G

Dispositif médical C €

Apixol® spray gorge Adulte est un dispositif médical conforme aux dispositions de la direc

Apixol® spray gorge Adulte est un dispositif médical. Grâce à la synergie de ses composants et

Apixol® spray gorge Adulte est un adjuvant spécifique pour le traitement des états inflammatoires de la gorge qui peuvent être causés par le froid, les allergies et tous contacts avec des agents externes tels que la fumée, la pollution et la poussière,

Apixol® spray gorge Adulte soulage les symptômes accompagnateurs tels qu'une sécheresse de la gorge, des picotements, une douleur ou une difficulté à déglutir.

Apixol® spray gorge Adulte :

- Crée un film muco-adhésif avec un « effet barrière » qui exerce une action protectrice sur la gorge irritée.
- Protège la muqueuse pharyngée en réduisant la sensibilité aux agents agresseurs externes et en favorisant la restauration des conditions physiologiques normales notamment dans les situations où la gorge est exposée à des conditions environnementales défavorables.
- Procure une sensation de fraîcheur grâce à la présence d'huiles essentielles.

COMPOSITION : Eau déminéralisée, extrait glycérique de propolis, arôme, extrait sec de sauge (*Salvia officinalis*, maltodextrine), extrait sec d'*aloe vera* (*Aloe barbadensis*, maltodextrine), extrait de myrrhe (*Commiphora myrra*, maltodextrine), extrait sec d'*lavande* (*Lavandula angustifolia*, maltodextrine) titré à 25% de vitamine C, huile essentielle de sauge (*Salvia officinalis*), conservateur :

LOT

220620

EXPI

2025/08

PPC : 89,50 DH

EFFIPRED®

(Prednisolone)

PRESENTATIONS

Boîte de 30 comprimés effervescents à 5 mg

Boîte de 20 comprimés effervescents à 20 mg

COMPOSITION

- Comprimés effervescents à 5 mg

Prednisolone (sous forme de métasulfobenozoate)

Excipient qsp.....

- Comprimés effervescents à 20 mg

Prednisolone (sous forme de métasulfobenozoate)

Excipient qsp.....

PROPRIETES

EFFIPRED® est un glucocorticoïde à usage systémique
propriétés antiinflammatoire, antiallergique et immunodép

INDICATIONS

Affections rhumatologiques, respiratoires, ORL, ophtalmo-néphrologiques, néoplasiques, infectieuses, hématologiques, dermatologiques, et dans les connectivites et collagénoses.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

- Se conformer strictement à la prescription du médecin
- Prendre les comprimés dissous dans un verre d'eau de préférence en une prise le matin.

CONTRE-INDICATIONS

- Tout état infectieux non traité par antibiotiques ou antimycosiques.
- Certaines viroses en évolution (herpès, varicelle, zona, hépatite)
- États psychotiques encore non contrôlés par un traitement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISE EN GARDE

En cas de traitement prolongé :

- Observer un régime pauvre en sucres et enrichi en protéines et en calcium
- Réduire l'apport en sodium en tenant compte de la teneur en sodium du comprimé (43 mg de sodium par comprimé à 20 mg et 28,6 mg de sodium par comprimé à 5 mg).
- Ne jamais arrêter brutalement le traitement mais diminuer progressivement les doses en suivant la prescription de votre médecin.



EFFIPRED® 20 mg

PPU 40DH00
EXP 11/2025
LOT 20018 24